DORIA
AVOCATS

23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER
(tél 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE PARCELLE DE TERRE sise à **GIGNAC, lieu-dit Source du Theron**, cadastrée section BS n° 74 pour 1 ha 61 a 68 ca.

Occupée par les propriétaires.

MISE A PRIX : 5.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT, Commissaires de Justice à MONTPELLIER le **2 février 2026 à 9 heures.**

ADJUDICATION LE LUNDI 16 FEVRIER 2026
à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte
salle N° 1 Auguste Comte

A la requête de :

Madame la Comptable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE L'HERAULT (PRS), domiciliée en ses bureaux situés 188 rue Euclide, Centre Administratif Apollo, 34953 MONTPELLIER CEDEX 2

ayant pour avocat DORIA AVOCATS 23 bis rue Maguelone MONTPELLIER (tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé (tél 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation (Réf dossier : 24/00056).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

Il s'agit d'une parcelle cultivée sur laquelle il n'existe aucune forme de construction.

La mairie indique que le terrain est en zone inconstructible.

Il n'existe aucun bail.

Imp. Les Petites Affiches